



Le 20 octobre 2008

COMMUNIQUÉ

Eiffage a conclu avec Dalkia le vendredi 17 octobre un contrat en vue de l'acquisition de Clemessy et Crystal pour un montant global de 300 millions d'euros. L'acquisition effective des titres par Eiffage interviendra dès obtention des accords des autorités de la concurrence en France et en Allemagne, attendus avant fin décembre 2008.

Clemessy et Crystal apporteront à Eiffage environ 800 millions d'euros de chiffres d'affaires et 6 000 collaborateurs qui conforteront sa position dans les métiers porteurs et récurrents de l'énergie, des travaux et services pour l'industrie et de la thermique.